

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE FORCE OUVRIÈRE



« Quand je revendique, c'est pour construire »

Saint-Laurent Blangy, le 14 février 2014

COMMUNIQUE

Le SNSPP-PATS FO au secours des hélicoptères... Les ministres déshabillent Pierre pour habiller Paul !!!



De gauche à droite : Colonel MUNSCH, Yaël LECRAS (SNSPP-PATS FO), Pierrick JANVIER (SNSPP-PATS FO) Colonel FLORES (FNSPF)

La base du Touquet, qui couvre la région côtière jusqu'à la frontière belge, doit fermer, ce vendredi 13 février 2014. Son hélicoptère Dragon 62 va être réaffecté en Guyane. Pourtant le Ministre de l'Intérieur a affirmé récemment vouloir : « optimiser les secours par le biais des hélicoptères sans dégradation de la couverture du territoire ».

Le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés Force Ouvrière (SNSPP-PATS FO) a non seulement le sentiment, mais la certitude, que la politique et les orientations sont purement financières.

Proposer- négocier-contracter

snspp-pats@snspp.fr Tél. : 05 56 83 08 18
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon
[www. Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

unssp-fo@fosps.com Tél. : 06 62 05 73 23
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
www.fo-sdis.org

A l'heure où le Ministère de la Santé annonce en grande pompe la mise en place de 43 hélicoptères privés dédiés exclusivement aux transports sanitaires, c'est à dire uniquement mono tâche, « ambulance aérienne », il est difficile de comprendre la suppression d'un hélicoptère assurant une polyvalence de missions de secours d'urgence. Les 35 hélicoptères de la sécurité civile, répartis sur 23 bases, remplissent à l'heure actuelle des missions multiples qui vont des transports inter-hospitaliers, aux évacuations d'urgence de nuit, en passant par l'hélicoptère en mer et le sauvetage en montagne. Avec les héliSMURS nous considérons que les hélicoptères ne sont pas en concurrence mais bien en complémentarité.

Ces hélicoptères sont notamment intervenus ces dernières semaines sur le front des inondations en Bretagne et dans le sud de la France.

La Ministre de la Santé Marisol Touraine a annoncé cette semaine le renforcement du rôle d'hélicoptères privés, destinés aux transports médicalisés d'urgence, dans le but de lutter contre les déserts médicaux. Foutaises ! Ces hélicoptères privés ne seront pas capables de remplir les mêmes missions que les hélicoptères Eurocopter 135 actuellement en service au sein de la Protection civile, n'étant par exemple équipés ni pour les vols de nuit, ni pour l'hélicoptère en mer.

Le SNSPP-PATS FO estime qu'à terme cette politique entraînera une baisse de la qualité des secours et la perte d'un véritable service public.

"Ne faisons pas croire à la population qu'un opérateur privé aura la même compétence que nous à moindre coût (...) nous ne faisons pas les mêmes missions", a avancé lors d'un point de presse Fabrice Chrétien, pilote de Dragon pour qui les hélicoptères privés blancs peuvent servir en complément, mais ne peuvent en aucun cas remplacer les hélicoptères rouge et jaune de la Protection civile.

"Le Gouvernement qui prône partout haut et fort vouloir faire 50 milliards d'euros d'économie s'amuse à mettre des hélicoptères privés qui vont être payés par les mutuelles à fonds étrangers et la sécurité sociale !

On doit garantir un vrai service public"

a affirmé, pour sa part, Pierrick Janvier Secrétaire général du SNSPP-PATS FO.

Proposer- négocier-contracter

snspp-pats@snspp.fr Tél. : 05 56 83 08 18
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon
[www. Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

unssp-fo@fosps.com Tél. : 06 62 05 73 23
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
www.fo-sdis.org